

Dimanche 15 février 2026 : 6^{ème} dimanche du temps ordinaire

Une Loi pour VIVRE ou une Loi pour TUER !

En ce 6^{ème} dimanche du temps ordinaire Jésus nous demande de quel côté nous sommes. Du côté de la Loi qui fait GRANDIR, AIMER, PRENDRE SOIN DE LA CREATION, AVOIR SOIN DE SON FRERE... ou du côté de la LOI QUI REND ESCLAVE, QUI TUE, QUI AVILIT ?

En effet, ne fermons pas les yeux : il y a bien des lois pour donner la mort : que ce soit au début de la vie ou en fin de vie, la loi de la guerre, la loi de dominer en voulant être le plus fort. La loi de la perversion qui rend esclave du mal en abusant des enfants, des femmes... pour assouvir des pulsions sexuelles...

Il y a aussi la loi de dominer le monde sur le plan économique et financier...sans s'occuper du smicard qui a de la peine à faire vivre sa famille...

Il y a aussi la loi des passeurs de migrants qui n'ont qu'un but profiter de la misère pour se remplir les poches...

Or Jésus nous invite toujours à passer sur l'autre rive. Sans abolir la Loi de Moïse il vient l'accomplir. Il dépasse le « permis-défendu » pour entrer dans la LOI DE L'AMOUR.

Cette loi de l'amour est exigeante. Elle s'appuie sur le pardon et le chemin de la réconciliation. Elle s'appuie sur le respect de l'autre, sur la dimension spirituelle qu'il y a en chacun de nous. Elle nous aide à

contempler le visage de Dieu en chaque être humain.

Dans le Livre de Ben Sirac le Sage nous lisons « *Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort te sont proposés... il te laisse libre de choisir.* »

A partir de mercredi prochain nous allons avoir 40 jours pour faire les bons choix !

Christian Malrieu

CARÈME À SAINT GABRIEL

Mercredi des cendres : 18 février

Messe à 12 h avec cendres

Messe à 19 h avec cendres

Tous les vendredis de Carême à partir du vendredi 20 février

Chemin de croix à 12 h

Chemin de croix à 18 h et messe à 19 h

Tous les samedis de carême

« ART EN CARÈME » à 17 h et messe à 18 h

Tous les mercredis de carême

19 h au 68 rue de Lagny Partage autour de l'évangile du dimanche qui suit

Dimanche 15 mars : Question de foi à 9 h 15 68 rue de Lagny « *Accueillir les catéchumènes et les néophytes...* »

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h

Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe

Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS
e-mail : accueil@saintgab.com

Tél. : 01.43.73.03.19.

Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 14 février :

18 h 00 : Messe avec sacrement des malades

Dimanche 15 février :

11 h 00 : Messe animée par la Chorale

19 h 15 : 68 rue de Lagny : **Rencontre des lycéens**

Lundi 16 février :

14 h 30 : 81 rue de la Plaine : Groupe Bible avec Jacqueline Lesieur Bridel
Thème : Étude des actes des apôtres

Mercredi 18 février : MERCREDI DES CENDRES

12 h et 19 h : Messes avec imposition des cendres
(la messe de 7 h 30 est supprimée)

Jeudi 19 février :

14 h 00 : 68 rue de Lagny : **Réunion du Mouvement Chrétien des Retraités**

19 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Réunion des parents qui préparent leur petit enfant au baptême**

Dimanche 22 février :

11 h : **Scrutin des enfants en âge scolaire**

INVITATION au

Rituel des Cendres*

Alléger le corps et l'esprit

Se défaire du superflu

Vivre avec plus de solidarité

Mercredi 18/02



19h

12h

Participez au rituel des Cendres !
On vous accueille.
On vous explique tout !

Eglise St-Gabriel
5 Rue des
Pyrénées
75020 Paris

PARCOURS
40 jours
DÉTOX

Alléger le corps et l'esprit

Se défaire du superflu

Vivre avec plus de solidarité

Initiation au Carême chrétien
On vous invite, on vous explique tout !



Mercredi 18 février 2026

On vous accueille, on vous explique tout !

Eglise St-Gabriel • 5 Rue des Pyrénées

* Le Mercredi des Cendres, premier jour du Carême, est marqué par l'imposition des cendres : le prêtre dépose un peu de cendres sur le front de chaque fidèle, en signe de la fragilité et d'espérance.

* Le Mercredi des Cendres, premier jour du Carême, est marqué par l'imposition des cendres : le prêtre dépose un peu de cendres sur le front de chaque fidèle, en signe de la fragilité et d'espérance.